

Québec français



Enquête sur les moyens de pression deuxième partie

Ludmila Bovet

Numéro 161, printemps 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/63993ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bovet, L. (2011). Enquête sur les moyens de pression : deuxième partie. *Québec français*, (161), 96–99.

Enquête sur les moyens de pression

PAR LUDMILA BOVET*

La première partie de cette chronique (*Québec français*, n° 160, hiver 2011) a porté sur les différents emplois du verbe *fouler* dont le sens général est « presser ». On a constaté le glissement de sens qui s'opère dans certains contextes à partir de l'idée de « tasser, presser » une marchandise dans un contenant à celle de « remplir » ce contenant (fouler la boîte, le sac). On a aussi vu l'expression à foule « en quantité ». Voici d'autres cas qui complètent l'impression (fallacieuse) de parenté avec *full*.

Foulé de monde, foulé, full

« Les abords du marché Bonsecours étaient foulés de vendeurs et d'acheteurs » (*La Presse*, 7 août 1885, p. 4). « [...] prendre les p'tits chars quand ils sont foulés à six heures » (1948, Émile Coderre dans un monologue de Jean Narrache). « [...] y avaient cent rooms, peut-être ben plus que ça, pis c'était tout foulé de monde » (1959, Saint-Théodore d'Acton, Archives de folklore). L'influence de l'anglais semble ici évidente, surtout dans le dernier exemple. Eh ! bien, *foulé de monde* a été relevé en Anjou au début du XX^e siècle (1908) : « c'était pas foulé de monde = il n'y avait pas foule ». De même que *refouler* : « Ça n'était pas refoulé de monde à cette foire-là » ; et aussi : « Je ne sommes pas ben refoulés d'argent, de ce temps-là » (défini par « qui regorge »). Dans le dictionnaire de Greimas, (français du XVI^e siècle), *foulé* est défini par « submergé » (par une foule de visiteurs, par exemple). Le glossaire de Dionne (1909) au Québec et le *Glossaire acadien*¹ relèvent *foulé* « rempli » et *foulé de monde*.

Les quelques sources qui relèvent *fouler* et *foulé* en France ne donnent jamais les définitions « rempli » et « plein ». Ce qui s'en rapproche le plus, c'est « submergé » dans Greimas. On a vu que *fouler un sac* se disait dans le créole des Antilles, qui s'est constitué à partir du français populaire du XVII^e siècle. On y relève aussi « sak-la foul = le sac est plein » et « kaz-la foul = la maison est pleine de monde », de même que « le car était foule » en français de la même région². Nous voilà proches de *la tank est full* et de *je suis full* (d'avoir trop mangé) ! Il est certain que l'adjectif anglais *full* a

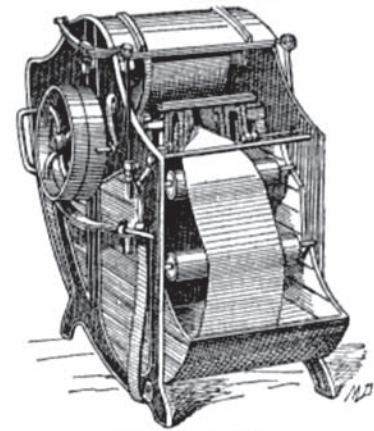
contribué au maintien, au Québec, d'un usage qui est archaïque. Mais aux Antilles ?

Il n'est pas approprié d'examiner ici les différents emplois de *full* en français du Québec, mais il importe de préciser que l'usage intensif qu'en font les adolescents depuis une quinzaine d'années, en fonction adverbiale (très, tout à fait), n'a rien à voir avec (*une*) *foule* de mais bien avec l'anglais *full* : *full* bon, *full* plate, *full* cool ; *full* tendance, *full* fille ; j'aime ça *full*, il fait *full* chaud, ça marche *full* bien³.

Le mystère des foulons

« Pourquoi donne-t-on le nom de Foulons aux anses que fait le fleuve Saint-Laurent à Québec et à Sillery ? » Cette question posée en 1900 par un lecteur dans le *Bulletin des recherches historiques*⁴ est apparemment restée sans réponse. Par ailleurs, à Sillery, il y a un chemin qui longe le fleuve et qui s'appelait le chemin des Foulons ; ce nom a été changé dans les années 1980 en chemin du Foulon. Pourquoi ?

Grâce aux documents qu'il est maintenant possible de consulter dans Internet, on peut essayer de répondre à ces questions. Tout d'abord, on sait qu'une des anses du fleuve s'appelle l'anse au Foulon parce qu'un moulin à foulon y était situé au pied d'une chute d'eau qui dévalait du haut de la falaise ; c'est la coulée Saint-Denys, aujourd'hui à sec. *Foulon* tout court était usuel pour désigner le moulin à foulon, c'est-à-dire la machine servant au foulage des étoffes de laine. D'après les archives du Séminaire de Québec, ce moulin aurait été fonctionnel de 1710 à 1733 ; on y foulait les étoffes pour les besoins du Séminaire et c'est le frère Hubert Houssart, ancien valet de



Foulon pour drap.

chambre de M^{sr} de Laval, qui administrait cette industrie⁵. Le moulin est rapidement tombé en ruine, mais le nom est resté au lieu-dit ; de plus, un chemin avait été tracé pour accéder au moulin et au fleuve depuis le haut de la falaise ; c'est la côte Gilmour actuelle, ainsi appelée depuis la fin du XIX^e siècle du nom de la famille Gilmour, qui fut la principale propriétaire du chantier d'exportation de bois et de construction navale installé dans cette anse. Dans son *Histoire du Canada*, François-Xavier Garneau parle de la *côte du Foulon*. Le chemin est mentionné dans des textes écrits en anglais par des officiers ayant participé à la bataille de Québec en 1759 et il est qualifié de « convenient road [...] leading directly from the cove to the camp⁶ ». Ces textes parlent aussi de « the Foulon », comme dans cette lettre que le général Wolfe adresse le 12 septembre 1759 à Moncton, qu'il charge de diriger le « débarquement » du lende-



Vue plongeante de l'Anse-au-Foulon vers 1860 (photographie de William Notman, Bibliothèque et Archives Canada / PA-149093).

Source : <http://fr.academic.ru/dic.nsf/frwiki/64621>

main : « [...] the place where I mean't they should be attack'd [...] the Place is called the *Foulon* distant upon two miles, or two miles & a half from Quebec' ». L'armée anglaise débarqua donc au Foulon et une poignée de soldats écossais escaladèrent la falaise et neutralisèrent le poste de garde français au sommet, ouvrant ainsi le chemin aux soldats qui le montèrent tous en l'espace de quatre heures pour aller prendre position sur les Plaines. Dans le livre *La vérité sur la bataille des plaines d'Abraham* de D. Peter MacLeod (Éd. de l'Homme, 2008), ce chemin figure sur une carte ; il traverse les Plaines et rejoint la Grande-Allée ; il porte le nom de chemin du Foulon (ou chemin de l'Anse au Foulon) (p. 14-15). Sous le Régime anglais, le Foulon est devenu *Wolfe's Cove* sur les cartes de la ville de Québec.

Un extrait de *La Gazette de Québec* de l'année 1785 est le premier indice que ce secteur reçoit des trains de bois : « Attendu qu'il y a un nombre de pièces de sciage, quelques mâts et autres bois de charpente qui ont été drivés au Foulon et dont on ne peut trouver les propriétaires, avis est par le présent donné, que comme les dits bois embarrassent, si les propriétaires ne les réclament pas, avant la fin de ce mois, et ne paient pas pour l'usage ou loyer de la grève, ils seront pris par le propriétaire du terrain comme bois perdus en drive, dont on ne peut trouver les propriétaires. / On s'adressera à Geo. Scully au dit lieu, qui a accommodé la grève pour la réception des bois de charpente, merrains et autres⁸ » (Le 12 mai 1785, p. 4). C'est au début du XIX^e siècle que le commerce du bois se développera rapidement à Québec parce que le blocus continental que Napoléon avait instauré en 1806 empêchait l'Angleterre d'aller s'approvisionner en bois dans les pays de la mer Baltique. Ce sont donc les ressources forestières du Canada qui vont être exploitées par la métropole. En 1824, un passage du récit de voyage de l'évêque anglican G.J. Mountain suggère que le terme *foulon* ne désigne plus seulement une anse, mais une partie de la grève le long du Saint-Laurent. L'auteur du récit avait engagé un couple d'Indiens pour le transporter de Lévis au Foulon mais ils l'ont fait débarquer plus en aval : « I had engaged them to take me, for half a dollar, to the *Foulon*, by which I have been in the habit of understanding



Henry Richard S. Bunnett, *Wolfe's Cove*, Québec, 1887 (Musée McCord).



Vue sommaire de la rive nord du fleuve Saint-Laurent en amont de Québec, au XIX^e siècle, montrant la localisation des principaux éléments mentionnés dans le texte ; les quais et estacades des foulons ne sont pas représentés. 1 – Anse au Foulon ; 2 – Ruisseau Saint-Denys ; 3 – Cap Diamant ; 4 – vers Cap-Rouge ; 5 – chemin du Foulon ou de l'Anse au Foulon ou Road to Wolfe's Cove devenu de nos jours la côte Gilmour ; 6 – chemin des Foulons ; de nos jours, toute sa partie entre Québec et la Pointe à Pizeau (7) a disparu, remplacée par le boulevard Champlain ; au-delà de la Pointe à Pizeau, il subsiste sous le nom officiel de chemin du Foulon, séparé du fleuve par des remblais et le boulevard Champlain.

Wolfe's Cove, but I found that the whole space from Munn's to Wolfe's Cove goes by this name⁹ » Le Munn's Cove est à peu près au pied du Cap Diamant.

La première attestation du mot *foulon* au pluriel figure, pour l'instant, dans une pétition de 1832 qui se plaint du mauvais état et de l'insécurité de la rue Champlain et de ses prolongements : « [...] que cette partie de la Cité est dans un besoin particulier de Guets et de Flambeaux de nuit, pour raison du grand nombre d'étrangers, allant et venant continuellement aux et des Foulons et Vaisseaux ». Le texte anglais dit : « to and from the Coves and Shipping¹⁰ ». C'est dans le rapport du capitaine de la corvette *La Capricieuse*, le premier vaisseau français qui est venu à Québec en juillet 1855, près d'une centaine d'années après que la France eut perdu sa colonie d'Amérique, que l'on trouve la première définition du terme *foulons* : « Les

vallées du Saint-Maurice, de l'Ottawa, du Saguenay envoient tous les ans des trains immenses de mûtures et de madriers de toutes dimensions dans les entrepôts qui couvrent les rives du bas Saint-Laurent. Sur une longueur de 2 lieues en amont de Québec, ces entrepôts (*foulons*) appartiennent à de grandes maisons qui monopolisent, jusqu'à un certain point, ce trafic et tiennent, en quelque sorte, les exploitateurs [*sic*] dans leur dépendance » (p. 39)¹¹. Le terme est aussi explicité par Joseph-Charles Taché dans son recueil *Forestiers et voyageurs* (1863) au chapitre « Les hommes-de-cages » : « [...] conduisant leurs demeures mobiles à travers les mille et mille difficultés de la route, ils flottent ainsi sur les eaux du Saint-Laurent et de ses grands tributaires pendant des semaines et des mois, jusqu'à ce qu'ils atteignent les *foulons*, ou dépôts de bois, de la vaste rade de Québec » (Fides, 1981, p. 172). C'est la définition que Clapin

donne dans son dictionnaire paru en 1894 : « foulon – lieu de destination, dans un port, d’un train de bois ou *cage*. Grand dépôt de bois dans une rade, pour l’exportation ». Quant à Dionne (1909), il définit *foulons* par « suite de petites anses entre Québec et Sillery, qui servaient jadis de refuge aux radeaux de bois descendus des rivières¹² » ; on constate que le commerce du bois est maintenant chose du passé, l’acier ayant été utilisé progressivement pour la construction des navires depuis le dernier quart du XIX^e siècle.

Le nom de chemin des Foulons (écrit *Faulons*) apparaît clairement sur une carte de 1879 ; les maisons qui le bordent sont aussi clairement indiquées¹³. Sur un plan de 1830, en revanche, n’apparaissent ni tracé le long du fleuve ni maisons, mais le chemin qui descend du sommet de la falaise jusqu’à l’Anse-au-Foulon (autrefois chemin du Foulon et actuelle côte Gilmour) est indiqué et porte le nom de... Road to Wolfe’s Cove ! Avant l’aménagement du chemin des Foulons, les documents parlent d’un sentier de grève, puis du chemin du Bord-de-l’eau ou du chemin d’en bas. En 1829, un plan fait état d’un projet d’extension de quais en eau profonde, de l’aménagement d’anses pour les estacades de bois, de l’édification d’un moulin à scie et d’une *vingtaine de bâtiments* sur la propriété de J.S. Campbell, et ce « tout le long du chemin de l’anse au Foulon » dit la description de la carte (non représentée), écrite en 1975¹⁴ ! À l’époque, sur les cartes disponibles, aucun tracé de chemin n’apparaît le long de la grève de l’anse au Foulon, comme il vient d’être dit. Mais l’intérêt de ce plan, c’est de montrer l’aménagement de cette zone et le début de son peuplement : construction de bâtiments pour l’administration et d’habitations pour les ouvriers. La première mention de *chemin des Foulons* dans un texte date peut-être de 1852 : « [...] les pouvoirs des dits syndics s’étendront aussi en la même manière au chemin appelé le chemin des Foulons, et en anglais the Cove Beach Road, à partir de l’endroit jusqu’où le dit chemin est à présent planchéié et amélioré jusqu’au pied de la côte du Cap-Rouge¹⁵ ». Les Foulons est un quartier : « À vendre. Des emplacements sur les Plaines d’Abraham, très convenables pour les ouvriers des Foulons » (*Le Canadien*,

9 mai 1849). Louis Fréchette parle de « cette banlieue de Québec qu’on appelait alors les Foulons ». En 1850, une école est appelée école du Cap Diamant ou des Foulons. Remplacé par le boulevard Champlain, il ne subsiste aujourd’hui qu’une partie du chemin des Foulons, dont le nom a été changé en chemin du Foulon...

La cause de ce changement est peut-être due à un article d’Honorius Provost paru en 1974 et intitulé *L’Anse du Foulon : un cas de toponymie*, dans lequel il explique que ce nom réfère au moulin à foulon qui y était situé¹⁶. Tout d’abord, on remarque que, par souci de correction linguistique, l’auteur remplace le terme usuel *au foulon* par *du foulon* ; or, il ne s’agit pas d’une faute de français puisqu’il est question de l’anse « où se trouve » un (moulin à) foulon, construction semblable à celle de la locution *l’île au trésor*. L’auteur analyse les explications qui ont été avancées pour justifier le pluriel dans *chemin des Foulons*. L’une, c’est que le Séminaire de Québec aurait fait construire deux moulins à foulon au pied de la chute du ruisseau Saint-Denys ; il dit qu’il n’y en eut jamais qu’un seul, et on peut le croire puisqu’il était l’archiviste du Séminaire et qu’il a fait ses recherches dans les comptes de cette institution. Il réfute également l’hypothèse voulant que *foulons* réfère aux ouvriers qui travaillaient au moulin. C’est aussi un des sens du mot *foulon*, aussi bien au Québec qu’en France, mais, dit-il : « Les foulons, ouvriers spécialisés de ce moulin, s’il y en eut plus qu’un à la fois, n’ont pu suffire à donner leur nom au chemin de la grève, sur lequel, du reste, il n’y eut pratiquement pas d’habitations durant tout le 18^e siècle ». Enfin, il se moque des définitions données par Clapin dans son dictionnaire (voir plus haut) paru en 1894 (« lieu de destination d’un train de bois ou *cage* (dans un port) » et « grand dépôt de bois... ») qu’il qualifie de *deus ex machina*. Ses raisons : 1) cette définition ne figure dans aucun dictionnaire ; 2) elle est anachronique puisque l’appellation d’anse du Foulon remonte au Régime français, bien avant qu’il fût question de cages et de commerce de bois dans les anses de Sillery. Cela démontre bien qu’en 1974, le mot *foulons* n’était plus compris, puisque l’intense activité des anses de Sillery avait cessé vers la fin du XIX^e siècle. D’autre part, on

ne pouvait imaginer que la création d’un nouveau sens pour un mot français – ici, au Québec – puisse être légitime...

Le chemin du Foulon et le chemin des Foulons sont bien deux réalités différentes. Les textes du XX^e siècle qui les mentionnent se contredisent et les anciennes cartes ne sont pas explicites. Il faut recourir à des documents d’archives et à des textes de journaux personnels, de règlements, ou de délibérations d’assemblées (souvent disponibles dans Internet) pour cerner le sujet.

Le mot *foulon* est un terme technique et polysémique dont les différents sens figurent dans les dictionnaires encyclopédiques actuels : machine utilisée pour le foulage des tissus de laine, ouvrier actionnant une telle machine, auge de bois dans laquelle on foule les tissus pour les dégraisser ou les peaux pour en faire du cuir¹⁷. Curieusement, le sens « pilon de bois » qui est à l’origine de *moulin à foulon* et qui est bien attesté au Québec (par exemple par Édouard-Z. Massicotte) ne figure pas dans les dictionnaires français, qui relèvent le terme *fouloir* dans ce sens. Cependant, le *Grand Robert*, édition de 2001, en présente un exemple tiré de l’œuvre de Jean Giono. Il faut croire qu’il s’agit d’un terme régional.

Le nouveau sens que le mot a pris dans la région de Québec s’explique par le fait que l’anse au Foulon fut la première à recevoir des trains de bois descendus sur le cours du fleuve Saint-Laurent, donc la première anse à bois. Dans les années 1830-1840, les aménagements de bassins pour l’entreposage du bois se multiplièrent et la délimitation des lots par des quais s’avançant dans le fleuve créa une série d’anses artificielles sur les berges de Sillery jusqu’à Cap-Rouge, à Québec et sur la rive sud. Le nom propre est devenu nom commun : le foulon est maintenant une anse qui contient du bois. Chaque foulon porte un nom, généralement anglais, mais il y a aussi le foulon du Cap, par exemple. Voici une annonce parue dans *Le Canadien* du 17 mai 1844 : « Le soussigné prend la liberté d’informer les habitants et les navigateurs qui résident dans les paroisses situées au sud du fleuve Saint-Laurent, et le public en général qu’il vient d’ouvrir un magasin d’épicerie et de provisions de toutes sortes, à la Pointe-Lévis, dans le Foulon, ordinairement nommé “Tibbit’s Cove” – Honoré

Plamondon ». C'est un lecteur qui reproduit cette annonce en 1937 dans le *Bulletin des recherches historiques* (n° 43, p. 94) et qui demande : « Que signifie le mot "Foulon" dans cet avis ? ».

Il convient de compléter cette explication par l'hypothèse d'une possible influence du verbe *fouler* « presser ». Dans les anses, les pièces de bois étaient entassées et *foulon* peut signifier « lieu où le bois est foulé ». Dans deux exemples, on trouve *fouler* en relation avec du bois : « Les billots étaient-ils foulés en haut du pont ? » (compte-rendu d'un procès, Arthabaska, 1890). « Il veut des cordes [de bois] bien droites, jusqu'au plafond, bien "foulées", sans vide » (Bertrand B. Leblanc, *Les trottoirs de bois*, 1978, p. 223.)

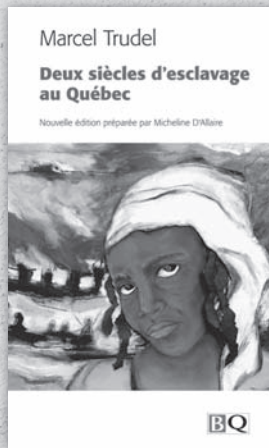
Le mot *foulons* témoigne d'une période importante dans l'histoire du Québec et de la ville de Québec, mais il n'est plus compris aujourd'hui. C'est dommage !¹⁸

* Linguiste et chercheuse indépendante

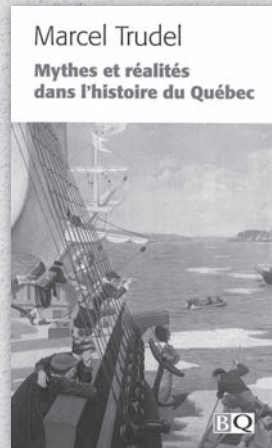
Notes

- 1 Pascal Poirier, *Glossaire acadien*, 1953 (pour le t. 1) et 1977 (t. 2-5).
- 2 *Dictionnaire créole français*, Hatier, 1984 (créole de la Guadeloupe). Henry Tourneux et Maurice Barbotin, *Dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe*, Paris, Karthala – A.C.C.T., 1990. Sylviane Telchid, *Dictionnaire du français régional des Antilles* (Guadeloupe, Martinique), Bonneton, 1997.
- 3 Pour une description de l'usage de *full*, consulter *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*, édité par Patrice Brasseur et Anika Falkert, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 293-302.
- 4 Volume 6 (1), 1900, p. 32, question n° 693.
- 5 Honorius Provost, « L'Anse du Foulon : un cas de toponymie », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 1 (1974), p. 67-76.
- 6 John Knox, *The Siege of Québec : and the campaigns in North America 1757-1760*, Mississauga, Pendragon House, 1980, p. 201.
- 7 Cité par C.P. Stacey, *Québec 1759, the siege and the battle*, Toronto, Robin Brass Studio, 2002, p. 126.
- 8 Attestation tirée du fichier du Trésor de la langue française au Québec, CIRAL, Université Laval.
- 9 G.J. Mountain, *A Journey from Restigouche to Québec in 1824*, dans *Visit to the Gaspé Coast*, Les Archives de la Province de Québec, 1943, p. 32.
- 10 *Journals of the House of Assembly of Lower-Canada, from the 15th November, 1832 to the 3rd April*, [...], 1833, p. 135.
- 11 *Nouvelles annales de la marine et des colonies*, t. 15, 1856, p. 30-47.
- 12 Sylva Clapin, *Dictionnaire canadien-français*, Montréal-Boston, 1894 [réimpr. : Québec, PUL, 1974]. N.-E. Dionne, *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, 1909 [réimpr. : PUL, 1974].
- 13 H.W. Hopkins, *Atlas of the City and County of Québec*, 1879, p. 34-35.
- 14 E.H. Dahl et al., *La ville de Québec 1800-1850 : un inventaire de cartes et de plans*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1975, carte 136.
- 15 *Statuts de la province du Canada* [...], dans la première session du quatrième parlement du Canada, 1852, p. 1 093.
- 16 Voir note 6.
- 17 Ce sens de « récipient profond » est peut-être à l'origine du nom de plusieurs lacs dans la région du Mont-Élie (Charlevoix-Est).
- 18 Je remercie pour leur aide généreuse dans la recherche des documents : M^{me} Suzelle Blais, M. Jean Poirier, toponymiste, M. Steve Canac-Marquis et M. Jacques Bovet. L'espace manque pour citer tous les ouvrages sur l'histoire de Sillery qui ont été consultés, parmi lesquels celui d'André Bernier, *Le Vieux-Sillery*, Les Cahiers du patrimoine, Gouvernement du Québec, 1982.

Marcel Trudel



372 pages • 12,95 \$



352 pages • 12,95 \$



304 pages • 11,95 \$

1917-2011

Professeur émérite de l'Université d'Ottawa et membre de l'Académie des lettres du Québec, Marcel Trudel a écrit près de quarante livres sur l'histoire du Canada, dont une dizaine sur la Nouvelle-France d'avant 1663. Son œuvre a été honorée de nombreux prix, dont le Prix du Gouverneur général et le Prix Léon-Gérin.

Bibliothèque québécoise tient à rendre hommage à l'historien, au grand penseur et au maître que fut Marcel Trudel.

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

www.livres-bq.com